

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 avril 2011

Mise à jour de Demeter : 50 nouvelles fiches sur les produits toxiques pour la reproduction dans la base de données de l'INRS

La base de données Demeter (Documents pour l'Évaluation Médicale des produits Toxiques vis-à-vis de la Reproduction) de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) s'enrichit de 50 nouvelles fiches, portant ainsi à 109 le nombre de références qu'elle contient. Cet outil est destiné à fournir, en particulier aux médecins du travail, une aide à l'évaluation du risque pour la reproduction lors d'exposition d'hommes ou de femmes à des produits chimiques en milieu professionnel.

Certains produits chimiques sont dits reprotoxiques, c'est-à-dire ayant des effets sur la fertilité masculine et/ou féminine, mais aussi sur le développement de l'enfant avant et/ou après la naissance. C'est avec le décret n° 2001-97, paru le 1^e février 2001, que les pouvoirs publics ont établi les règles particulières de prévention des risques CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques).

Mais les données sur la reprotoxicité des produits chimiques sont difficiles à trouver pour les non spécialistes. Elles sont en effet très souvent dispersées, difficiles d'accès, d'interprétation délicate (notamment pour extrapoler des données de l'animal à l'homme), voire inexistantes pour de nombreux produits (aucune donnée sur leurs effets vis-à-vis de la reproduction n'est disponible pour plus de 90 % des substances chimiques mises sur le marché en France).

C'est la raison pour laquelle l'INRS a créé en 2006 la base de données Demeter. Constituée de fiches permettant au médecin d'évaluer le risque dû à l'exposition en fonction de la période à laquelle elle s'est produite (avant la conception, pendant la grossesse ou l'allaitement), elle fournit des propositions de conduites à tenir pour en diminuer les effets.

Pour plus d'information :

- sur la base de données Demeter : www.inrs.fr/demeter
- sur la grossesse en milieu professionnel : **Avis d'expert « Grossesse et travail »**, ouvrage collectif de l'INRS (sous la direction de Dominique Lafon), EDP Sciences. www.inrs.fr/actus/AvisExpertsGrossesse.html

A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 par la CNAMTS, administrée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 650 personnes sur 2 centres : à Paris (220 personnes) et en Lorraine (430 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'activité de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Savoir, informer, former et accompagner.

Contact Presse : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – damien.larroque@inrs.fr